

**CONVENTION RELATIVE À L'ORGANISATION
D'UNE JOURNÉE DÉCOUVERTE EN LYCÉE**

Retour par mail ddfpt@st-etienne46.com impérativement 1 semaine avant le début du stage.

La présente convention est un **contrat de coopération pédagogique** entre les deux établissements scolaires suivants :

L'**Ensemble scolaire Saint-Etienne** situé **49 rue des Soubirous, 46 000 Cahors**

Représenté par son chef d'Établissement, **Madame Annie VIDAL**,

Et le situé

Représenté par son chef d'Établissement,

Objectif pédagogique : Construction du projet d'orientation de l'élève et découverte de **la classe de 2de Professionnelle** : AMA CV AMAM MV PHOTO MRC

Date : Vendredi 17 avril 2026	Horaires : 09h00-14h30
---	----------------------------------

ARTICLE 1 - OBJET

La présente convention est établie dans le cadre d'une journée découverte concernant l'élève
actuellement scolarisé en classe de

ARTICLE 2 - ENCADREMENT / RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'élève sera soumis au respect du règlement intérieur durant la totalité de sa présence dans l'**Ensemble scolaire Saint-Etienne**. Il sera pris en charge par les enseignants et/ou le personnel de Vie Scolaire selon le planning prévu pour la journée.

Le Chef d'Établissement de l'**Ensemble scolaire Saint-Etienne** et le Chef d'Établissement d'origine se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention, et prendront immédiatement, et d'un commun accord, les dispositions propres à les résoudre.

ARTICLE 3 - TRANSPORT

Les frais de transport seront à la charge de la famille.

ARTICLE 4 - RESTAURATION

Les repas éventuels seront offerts par l'**Ensemble scolaire Saint-Etienne**.

ARTICLE 5 - HÉBERGEMENT

L'accueil à l'internat peut être proposé la veille de la journée découverte. Voir annexe 1

ARTICLE 6 - ASSURANCE

Le Chef d'Établissement de l'**Ensemble scolaire Saint-Etienne** a pris les dispositions nécessaires pour garantir sa responsabilité civile.

L'Établissement d'origine contracte une assurance couvrant la responsabilité civile de l'élève pour les dommages qu'il pourrait causer pendant la durée ou à l'occasion de son stage dans le lycée (référence du contrat à indiquer ci-après) :

Contrat Ensemble scolaire Saint-Etienne : Automission AT 882767 - N° Client : C5908/090554580 - FIDES Assurances

Fait à CAHORS, en 3 exemplaires*, le

**(1 exemplaire Ensemble scolaire Saint-Etienne, 1 exemplaire Établissement d'origine, 1 exemplaire Représentant légal)*

Le Chef d'Établissement de l' Ensemble scolaire Saint-Etienne	Le Chef d'Établissement d'origine (Cachet et signature)	Le représentant légal (Nom et signature)
<p>ENSEMBLE SCOLAIRE Saint-Etienne 49 rue des Soubirous 46000 CAHORS ☎ 05 65 23 32 00 N° d'imm. : 0460038S-0460050E-0460620Z</p>		